

que nous léguerons, s'il plaît à Dieu, au siècle qui vient, comme gage d'un meilleur avenir.

Mais, comme il s'agit d'une chose dont nous ne pouvons attendre le bienfait que de la bonté divine, unis dans un même esprit de zèle et dans de communes et ardentes prières, faisons de persévérandts efforts pour flétrir le Tout-Puissant, afin qu'ému de miséricorde, il ne laisse pas périr ceux qu'il a sauvés de son sang. Qu'il daigne regarder d'un œil propice cette génération qui a beaucoup péché, il est vrai, mais qui a tant et si cruellement souffert en expiation de ses fautes ; que, embrassant dans sa bonté les hommes de toute nation et de toute race, il se souvienne de sa propre parole : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* (1).

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique en Notre-Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 1^{er} novembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.



VIE ABREGEE

DU

T. Vén. Père Arsène-Marie de Servières Provincial des frères-Mineurs

CHAPITRE DOUZIÈME

I. Mort du P. Arsène-Marie

Nos lecteurs se souviennent qu'au Chapitre Neuvième, nous leur avons dit comment au 28 mars 1898, le Vénéré Père Arsène quittait Montréal, tête et pieds nus, par un froid intense, pour se rendre à New-York et prendre le 29 le paquebot *La Bourgogne* qui devait le débarquer au Havre : la traversée fut heureuse ; le bon Père

(1) Ioan. XII, 32.

put dire
notre co
table et
Abbés !

Vers
un repor
rien ne !

Je lai
vait être
Maître s
en agon
sier à sa
teur, qui

« Le le
pas desc
le trouva
répandue
constatè

« On j
triste no
quelle ép
de saluer
du Cana
oppressé,

On co
que des e
le font :
N.-D. de
reçoit l'e
récite les
fois, il sei
naissance
inconsciel
humaines
son intelli
aux sens,
son âme le
du moura
font press